
Avant-propos

Le *Protocole d'immunisation du Québec* (PIQ) en est maintenant à sa 6^e édition. Rédigé par un groupe de travail permanent qui bénéficie du soutien d'experts dans le domaine de l'immunisation, le PIQ s'appuie sur les données scientifiques les plus récentes. Continuellement gardé à jour, il est l'outil par excellence pour tous les professionnels de la santé qui administrent des vaccins au Québec.

Le PIQ est entériné par le Comité sur l'immunisation du Québec de l'Institut national de santé publique du Québec. Le Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs a quant à lui validé la section traitant des vaccins pour les voyageurs. Le PIQ est reconnu comme norme de pratique par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec, l'Ordre des sages-femmes du Québec ainsi que le Collège des médecins du Québec, qui demandent à leurs membres de s'y conformer.

Reconnue comme la mesure de santé publique la plus efficace, l'immunisation a contribué à sauver des vies et à éviter les complications liées à certaines maladies infectieuses. Elle est un volet incontournable des activités de prévention de la maladie et de promotion de la santé. Avec l'apparition continue de nouveaux produits, le Programme québécois d'immunisation est en constante évolution. Les efforts se poursuivent à la lumière des avis d'experts québécois pour intégrer au programme les nouveaux vaccins recommandés par les organismes internationaux et nationaux afin de diminuer le fardeau des maladies évitables par l'immunisation. L'appui des vaccinateurs pour le maintien des programmes de vaccination efficaces et leur promotion est indispensable, et il doit être maintenu afin d'empêcher la résurgence et la transmission de maladies évitables par la vaccination. Le maintien des couvertures vaccinales demeure toutefois un défi. En effet, les maladies évitables par la vaccination sont devenues tellement rares que les craintes relatives à la sécurité des vaccins augmentent au sein de la population. Les vaccinateurs peuvent être fiers de leur travail et être profondément convaincus que leur tâche est essentielle.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux peut compter sur l'expertise de l'Institut national de santé publique du Québec pour l'orienter dans la planification, la mise sur pied et l'évaluation des programmes de vaccination. Relativement à l'application de ces programmes d'immunisation, ce sont les professionnels des directions de santé publique, des centres de santé et de services sociaux, des cliniques médicales et leurs partenaires qui en sont les maîtres d'œuvre. À toutes les personnes qui travaillent dans un but commun, j'exprime une profonde reconnaissance. Sans elles, la population ne pourrait bénéficier des bienfaits de la vaccination.

J'adresse enfin des remerciements sincères à toutes les personnes qui ont collaboré à la préparation de cet ouvrage; elles contribuent au succès de la vaccination au Québec. Des remerciements particuliers vont aux membres du Groupe de travail sur l'acte vaccinal. Ceux-ci se dévouent sans relâche à la cause de la prévention des maladies évitables par la vaccination. Leur expertise, leur rigueur et leur dévouement contribuent au mieux-être des enfants et de la population en général.

Direction de la protection de la santé publique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Auger', written in a cursive style.

Danielle Auger, M.D., directrice